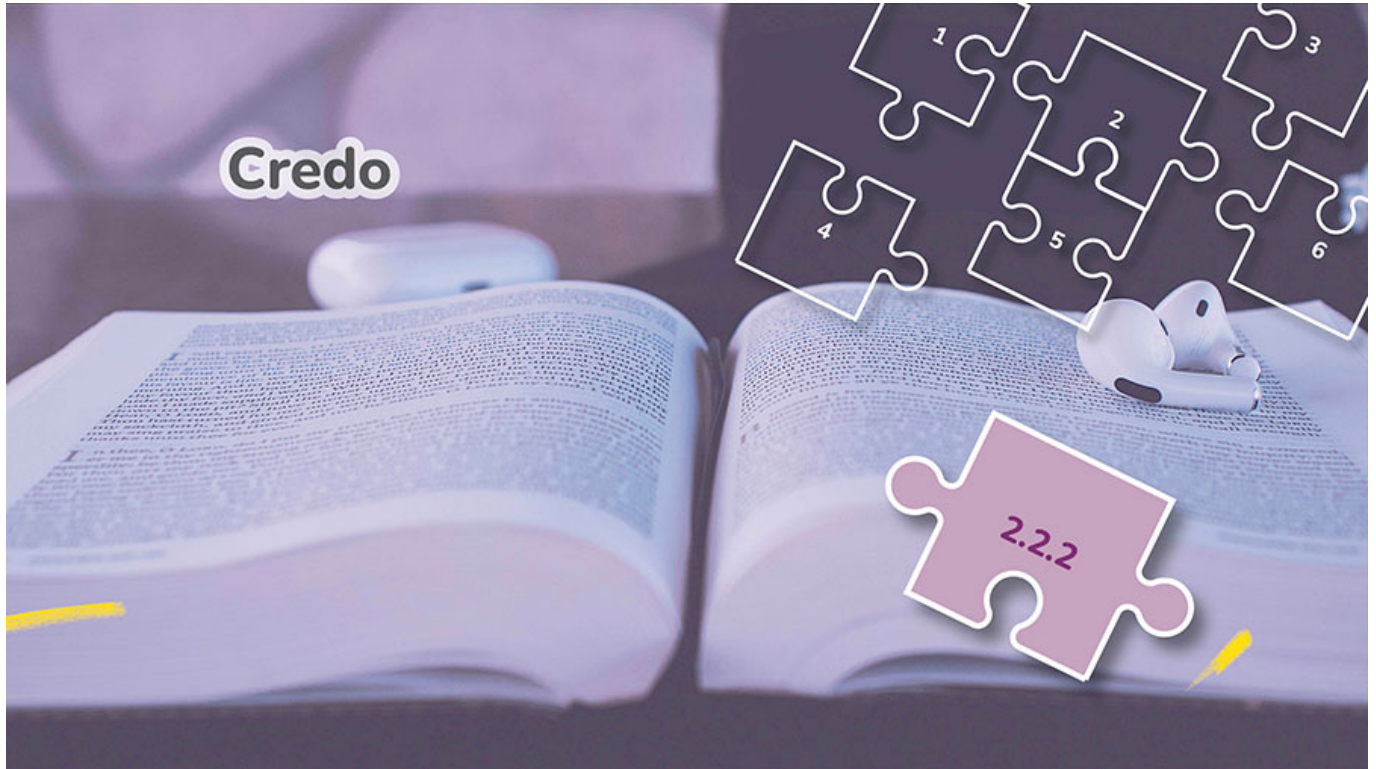


2.2.2 L'expiation

[1. Définitions et généralités](#)

[2. La nécessité de l'expiation](#)

[3. L'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ](#)



1. Définition et généralités

Par l'expiation, Dieu a résolu le problème du péché et de la relation entre l'homme et son Créateur. Le terme "expiation" désigne l'ensemble de ce que Dieu exige pour délivrer les hommes de leurs péchés.

Dieu a jugé le péché. Son verdict est la mort (Ro 6:23a; cf. Ge 2:17); c'est pourquoi l'expiation du péché n'est possible que par le sacrifice d'un substitut qui subit la mort. C'est le seul moyen que Dieu puisse approuver (Hé 9:22; Lé 17:11).

Dans l'Ancien Testament, pour accomplir l'expiation il fallait un autel sur lequel une victime était offerte (Lé 4).

Le Nouveau Testament présente la croix du Calvaire sur laquelle Jésus s'est offert volontairement comme Agneau de Dieu (Hé 9:13-14; 1 Pi 1:19; Jn 1:29, Jn 1:36; Jn 10:17-18).

Jésus-Christ a parfaitement accompli l'expiation; sa mort sur la croix en est le point culminant (Hé 10:10; Mc 10:45; Jn 12:23-27; Jn 19:30).

Notes:

Lorsque le mot "expiation" apparaît dans l'Ancien Testament en français, il est la traduction de l'hébreu "*kippér*" qui signifie étymologiquement couvrir. Les offrandes lévitiques "couvraient les péchés" mais étaient incapables "d'ôter les péchés" (Hé 10:4). Ces offrandes étaient "l'image" (cf. Hé 8:5) du sacrifice de Christ qui allait effacer pleinement les péchés "laissés impunis au temps de la patience de Dieu" (Ro 3:25). Dieu accordait alors son pardon en prévision de l'oeuvre de Christ qui a satisfait réellement à la justice divine.

Dans le Nouveau Testament, d'autres expressions apparaissent et il n'y est pas dit que Dieu "couvre" les péchés. En vertu de l'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ, le péché des croyants est ôté (1 Jn 3:5; Jn 1:29; cf. Hé 10:4; Hé 9:26). Ro 3:25-26 montre très nettement la différence d'attitude que Dieu a pu adopter à l'égard du péché confessé sous l'ancienne et sous la nouvelle alliance: auparavant les péchés étaient restés impunis, mais dans le temps présent, Dieu justifie celui qui a la foi en Jésus et cela sans enfreindre sa justice puisque Christ a satisfait aux exigences de la loi.

Les traductions françaises utilisent généralement les termes "expiation" et "expiatoire" en Ro 3:25; 1 Jn 2:2; 1 Jn 4:10 et Hé 2:17. Cependant, l'expression grecque - "hilastêrion, hilasmos; hilaskomai" - traduite par victime "expiatoire" a le sens de victime "propitiatoire", c'est-à-dire qui a la vertu de rendre Dieu propice (favorable). Il convient de bien saisir le sens biblique de ce terme. Dieu est fondamentalement propice à l'homme en ce qu'il désire de toute sa force faire grâce au pécheur. Mais la colère de Dieu se manifeste contre le péché (Ro 1:28) et contre ceux qui ne s'en distancent pas (Ro 2:5-8; Ep 2:2), car le Dieu trois fois saint (Es 6:3; Ap 4:8) ne peut pas tolérer le mal. Ainsi l'homme ne doit pas chercher à gagner la faveur de Dieu mais doit se mettre à l'abri de la colère et du jugement de Dieu, par la foi en Jésus-Christ (Ro 3:25; Ro 5:9; Jn 3:36; 1 Th 5:9-10). Le sacrifice de Christ permet à Dieu de justifier le pécheur puisque les exigences de sa justice ont été satisfaites. Jésus-Christ a ouvert aux croyants le chemin jusqu'à Dieu (Hé 10:19-20; cf. Mt 27:50-51).

2. La nécessité de l'expiation

L'homme pécheur est totalement séparé de Dieu (cf Es 59:2). Cette situation vient du fait que, par nature, l'homme est:

- mort spirituellement (Ep 2:1), c'est-à-dire étranger à la vie de Dieu;
- esclave du péché (Jn 8:34; Ro 6:16, Ro 6:20);
- ennemi de Dieu (Ro 5:10a);
- insoumis à la loi de Dieu (Ro 8:7).

De plus, le pécheur est incapable d'expier ses fautes lui-même (Ro 3:20; Ga 2:16; Ps 49:7-9) et de rétablir la relation avec Dieu.

3. L'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ

Toute la mission de salut de Christ, en particulier son incarnation et sa mort sur la croix, est la démonstration de l'amour de Dieu pour les hommes (1 Jn 4:10; Ro 5:8).

Christ a subi le châtement mérité par les hommes à cause de leur insoumission à la loi divine. Dans sa justice, Dieu ne pouvait pas supprimer le châtement, car toute faute entraîne une sanction. Pour satisfaire sa justice, Dieu a accepté le principe de la substitution: faire tomber le châtement sur son Fils (Es 53:5) qui a pris la place du pécheur. Ainsi Dieu reste juste tout en justifiant le coupable (Ro 3:25-26).

Christ a rétabli la paix entre l'homme et Dieu. En effaçant, ou ôtant, le péché (Hé 9:26b; Jn 1:29), il a supprimé ce qui rend l'homme ennemi de Dieu. La réconciliation est possible, car Dieu n'a plus à prendre en compte les fautes de ceux qui mettent leur confiance en son Fils (2 Co 5:19-20). Par le don de son sang (de sa vie), Christ a permis à l'homme de retrouver la relation avec Dieu, de "faire la paix" avec lui (Col 1:19-21; Ro 5:10).

Christ a payé le prix du rachat afin que l'homme soit libéré de son esclavage du péché et qu'il appartienne à un nouveau Maître. Il a payé la rançon nécessaire (1 Pi 1:18-19; Mc 10:45; Ap 5:9). Cet aspect de l'oeuvre du Sauveur s'appelle la rédemption (= délivrance par le paiement d'un prix) (Ro 3:24; Col 1:13-14; Ep 1:7).

Christ a vaincu Satan par sa mort et sa résurrection (Hé 2:14-15; Col 2:15; Ap 1:18; cf. Ro 14:9; 1 Jn 3:8b). Pour que l'homme puisse avoir part à la vie de Dieu, Christ a rendu impuissant le diable qui avait la puissance 'de la mort. Cette victoire, déjà pleinement acquise, sera entièrement manifestée lorsque Satan sera jeté définitivement dans l'étang de feu (Ap 20:10).

Ainsi, tout ce qui séparait l'homme d'avec Dieu est ôté par Christ; désormais le pécheur repentant a, par la foi en lui, la liberté de s'approcher de Dieu (Ep 3:12; Ep 2:18; Hé 10:19). Sur cette base, Dieu peut dès maintenant accorder gratuitement la vie éternelle (Ro 6:23; 1 Jn 5:11-13).

Compléments

Cette rubrique comporte des éléments qui ne font pas partie du cours CREDO original.

Pour approfondir votre étude, consultez les articles suivants:

Les grands thèmes de la Bible: chapitre 12: "[Le salut, comment l'obtenir](#)" et chapitre 13: "[La Justification](#)"